



**COMPTE- RENDU  
COMITÉ DIRECTEUR  
du 03 novembre 2022**

Membres du CD présents

BERTOLOTTI Thierry  
FASSIER Nicolas  
FOURGEAU Sylvie  
GIRY Marcel  
LEVET Patrick  
MARTY Pierre  
MONTEIL Emmanuelle  
POIRIER Alain  
REBEYROL Daniel  
ROYANO Laurent

Membres du CD excusés

BASSET Daniel  
BRUAND David  
GENON Hubert

---

Daniel REBEYROL, Président du CSL, ouvre la séance à 20h15 en donnant des nouvelles de l'état de santé de Daniel BASSET et de Éric SALESSE.

Il félicite Nicolas BON et Luc MASSÉ pour leur réussite à leur passage N4-GP qui fait d'eux des encadrants E2.

**Points à l'ordre du jour :**

**Informations diverses :**

- Pierre MARTY, référent Tir sur Cible Nouvelle Aquitaine et au CSL, informe du changement d'horaire des séances TSC à la Piscine Saint Lazare : le SAMEDI de 15h45 à 17h30.

Afin de pouvoir stocker le matériel TSC à Saint Lazare, la municipalité demande la fourniture d'une caisse Inox : coût estimé 1100€.

Il est nécessaire de promouvoir cette activité au sein du CSL.

Par ailleurs une formation "juge" a été organisée au printemps et 4 membres du CSL y ont participé.

- Trois membres du CSL ont fait acte de candidature au Comité Directeur : Magali BLUGEOT, Sandrine COURIVAUD et Leslie MARINI. Conformément aux statuts du CSL, le CD valide ces candidatures à l'unanimité. Elles seront présentées pour cooptation lors de la prochaine AG.

## **Depuis le début de la saison :**

- De nombreux contacts avec le public ont eu lieu lors du Forum des Associations.
- Lors de la soirée portes ouvertes du 13 septembre plus de 50 baptêmes ont été réalisés.
- A ce jour le CSL compte 60 licenciés FFESSM, 3 adhérents licenciés dans un autre club et plus de vingt étudiants dans la section SUAPS.
- Outre les 6 lignes d'eau qui sont mises à disposition du CSL-SUAPS le Mardi soir à la piscine de Beaublanc, les licenciés du CSL ont accès à Aquapolis les Mercredis et Vendredis, plus Saint Lazare pour le TSC.
- La sortie à La Londe-Les-Maures s'est déroulée avec une météo très favorable et les plongées se sont déroulées dans d'excellentes conditions sous la houlette des moniteurs fédéraux Thierry et Jean-François.
- Les contrats d'assurance ont été renégociés favorablement avec AXA-Lafont qui assure l'ensemble des matériels du club (bateau, remorque, fourgon). Soumis au vote, ils sont validés à l'unanimité. Celui pour le bâtiment avec la MACIF sera actualisé prochainement.
- De nombreux adhérents du CSL demandent des précisions sur le contenu des assurances AXA-Lafont proposées dans le cadre de la FFESSM. Une plaquette récapitulative sera mise à disposition.

## **Matériels, Investissements et actions à mener:**

- Le moteur du bateau du CSL est régulièrement entretenu par Jean-Marie COURTINET. Cependant comme il a 900h à son actif, il est nécessaire de faire une révision complète avec remplacement de certains éléments. Devis de Quichaud : 1700€ (dont 1100€ de pièces détachées). Vote sur accord de principe : unanimité. Les travaux seraient à réaliser début 2023 avant les sorties mer du printemps.
- Réalisation d'une caisse Inox pour le TSC : 1100€. Accord de principe unanimité.
- Il va être nécessaire de réviser tous les détendeurs et gilets stabilisateurs.
- Le président a rdv avec le responsable fédéral fin novembre pour le dossier de subvention ANS.
- Pour éviter les adhésions trop tardives, il va être proposé de demander aux anciens adhérents de renouveler leur adhésion au plus tard le 31/10 de la nouvelle saison, pour pouvoir participer aux activités du club.
- Une discussion s'engage sur la revalorisation des aides à apporter aux plongeurs du CSL qui passent des niveaux d'encadrement (N4-GP et/ou MF1), aides qui seront conditionnées à une participation effective à l'encadrement lors de sorties mer, fosse ou carrière. Un soutien sera également apporté aux apnéistes et tireurs sur cible qui passeraient le monitorat.
- Une indispensable mise en conformité de nos Statuts et Règlement Intérieur avec ceux de la FFESSM seront présentés et soumis au vote des adhérents lors d'une AG extraordinaire qui précédera l'AG ordinaire du 13/12/2022.

**Sorties qui pourraient être envisagées pour 2023 :**

- Du 13 au 20 mai 2023 : Rosas
- Du 18 au 25 juin : Bretagne
- Du 20 au 27 août : Rosas
- Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre : Méditerranée
- Une (ou deux) sorties Mers chaudes : Lanzarote, Açores, Egypte ou autre (à voir après le Salon de la Plongée)

La séance est levée à 22h45

**DATE PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR:** après les AG du 13/12/2022